



Mapeguard[®] UM 35[®] NA

Membrane de désolidarisation, de pontage de fissures et d'imperméabilisation



DESCRIPTION

Mapeguard UM 35 [NA] est une membrane de désolidarisation, de pontage de fissures, d'imperméabilisation et de gestion des vapeurs faite de polyéthylène haute densité (PEHD) avec un fini de surface rugueux et un dos en tissu de polypropylène. *Mapeguard UM 35 [NA]* est conçu pour l'installation de carreaux de céramique et de pierre sur les revêtements de sol souples non coussinés ainsi que les carreaux de céramique et de pierre existants. Le produit est conçu pour être performant sur les supports exigeants, comme le béton jeune et les sous-planchers de contreplaqué à épaisseur unique de 19 mm (3/4") avec des solives espacées jusqu'à 49 cm (19,2") centre en centre.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Peut être installé sur des supports de bois ou de béton
- Pontage de fissures allant jusqu'à 3 mm (1/8")
- Profil mince de 3 mm (1/8") d'épaisseur
- Cavités circulaires qui permettent une application facile à la truelle
- Imperméabilisation
- Gestion des vapeurs jusqu'à un TEVE de 11,3 kg (25 lb) et une humidité relative de 100 %
- Excellentes résistances mécanique et à la compression
- Léger
- Peut être marqué à la craie

NORMES DE L'INDUSTRIE ET APPROBATIONS

- Respecte et surpasse les exigences des normes A118.12 et A118.10

- Classé « Très intense » selon la méthode du test Robinson de charges sur roues (ASTM C627)

AIRES D'UTILISATION

- Sols intérieurs de maisons résidentielles
- Sols de salle de bain
- Sols intérieurs de constructions commerciales, comme les hôpitaux et les hôtels

RESTRICTIONS

- Ne pas employer sur les fissures ou les joints de contrôle sujets à un mouvement hors plan ou sujets à un mouvement dans le plan supérieur à 3 mm (1/8"). Consulter la section « Joints de dilatation » ci-dessous.
- Ne pas utiliser sur les supports contenant de l'amiante, sur le carton comprimé, les panneaux de particules, le contreplaqué traité sous pression ou traité à l'huile, le contreplaqué de Lauan, le Masonite, les carreaux autocollants, les surfaces de métal ou de fibre de verre, ainsi que les sols ou d'autres matériaux dimensionnellement instables.
- Ne pas utiliser en présence de pression hydrostatique.
- Ne pas installer dans une douche ou une chambre de vapeur.
- Ne pas employer comme imperméabilisation principale.
- Ne pas utiliser sur les surfaces verticales, comme membrane pour toiture ou surface d'usure ou pour les applications immergées.
- Ne pas utiliser de produits prémélangés comme des adhésifs ou des mastics ANSI A136.1 pour la pose de carreaux sur *Mapeguard UM 35 [NA]*.

Mapeguard[®] UM 35

NA

- Les pierres ou les carreaux de céramique, de porcelaine ou de verre installés sur *Mapeguard UM 35* [NA] doivent mesurer au moins 5 x 5 cm (2" x 2").
- Les installations nécessitant un ruban à joints pour l'imperméabilisation doivent être inclinées adéquatement pour faciliter le drainage et empêcher l'accumulation d'eau.
- Les carreaux doivent convenir aux installations au sol et avoir une épaisseur minimale de 5,5 mm (7/32").
- Lorsqu'utilisé sur du béton jeune (frais), le béton doit avoir mûri pendant au moins 7 jours et être en mesure de supporter la circulation sur l'installation de carreaux conformément aux spécifications du professionnel de la conception, du gestionnaire de construction ou de l'entrepreneur général du projet.
- Ne pas utiliser sur les chapes légères.
- Ne pas appliquer directement sur des membranes bitumineuses.

Remarque : À l'occasion, les carreaux de pierre naturelle dimensionnellement fragiles qui, en temps normal, ne seraient pas catégorisés comme sensibles à l'humidité (tels que travertin, pierre calcaire, marbre et agglomérés), peuvent présenter un bombement, un gauchissement ou un gondolage lorsque des ciments-colles pour carreaux lourds de grand format (auparavant appelés « ciments-colles en couche moyenne ») sont utilisés sur des membranes imperméables en feuille comme *Mapeguard UM 35* [NA]. Pour cette raison, les surfaces qui requièrent une épaisseur de ciment-colle supérieure à 10 mm (3/8") devraient d'abord être recouvertes d'une sous-finition autolissante ou d'une chape de ciment-colle mûrie avant l'installation de *Mapeguard UM 35* [NA]. Lors de l'installation de pierre naturelle, toujours effectuer un test sur une zone échantillon de l'installation proposée et laisser mûrir complètement les matériaux afin de s'assurer d'obtenir le résultat souhaité. Pour plus de détails concernant ces méthodes ou matériaux, communiquer avec le Service technique de MAPEI avant l'installation ou la conception.

Remarque : Lorsque *Mapeguard UM 35* [NA] est utilisé avec un système de planchers chauffants, le système de planchers chauffants doit être installé sur la membrane *Mapeguard UM 35* [NA] qu'une fois qu'elle a été couverte de ciment-colle complètement mûri.

SUPPORTS APPROPRIÉS

- Béton
- Le béton jeune (frais) qui a mûri et qui peut supporter la circulation sur l'installation de carreaux conformément aux spécifications du professionnel de la conception, du gestionnaire de construction ou de l'entrepreneur général du projet
- Chapes de mortier, sous-finitions autolissantes et couches de nivellement cimentaires
- Contreplaqué et panneaux de particules orientées satisfaisant à la norme APA Sturd-I-Floor, de niveau d'exposition 1, de type extérieur et approuvés par

l'industrie (dans les endroits intérieurs secs seulement). Les sous-finitions de contreplaqué doivent être un contreplaqué de type extérieur du Groupe 1, de catégorie CC ou mieux, conforme à la classification APA et à la norme U.S. Product Standard PS 1-95 ou d'un contreplaqué de type extérieur certifié CANPLY « Select » ou « Select Tight Face » conforme à la norme CSA-0121 pour le sapin Douglas, pour des applications à encollage direct (sols et comptoirs intérieurs, résidentiels et commerciaux légers, dans les endroits secs seulement)

- Panneaux de béton expansé approuvés – voir les directives d'installation du fabricant
- Terrazzo de ciment (intérieur seulement)
- Carreaux de céramique ou pierres existants (intérieur seulement)
- Revêtements de sol en vinyle existants – carreaux de vinyle de composition, vinyle en feuille à endos de feutre ou à endos de papier non coussiné et carreaux/languettes de vinyle haut de gamme
- Terrazzo époxyde (effectuer un test d'adhérence approprié – à l'intérieur seulement)
- Sous-finition de gypse ou béton léger*

Consulter le Service technique de MAPEI pour obtenir les recommandations relatives à l'installation sur d'autres supports et dans des conditions non décrites.

* Lorsque *Mapeguard UM 35* [NA] est utilisé sur des composés de ragréage ou de nivellement à base de gypse, se référer au bulletin technique « Carrelage sur gypse » au www.mapei.com.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Tous les supports appropriés doivent être structurellement sains, stables, secs, plats, propres et exempts de toute substance ou condition susceptible d'empêcher ou de réduire l'adhérence.
- Ne pas employer de moyens chimiques (décapage à l'acide) pour préparer les supports approuvés. Employer des méthodes mécaniques seulement.
- La température ambiante et celle du support doivent se situer entre 4 °C et 35 °C (40 °F et 95 °F) pendant l'installation.
- Nettoyer et préparer mécaniquement les supports de béton par meulage au diamant ou selon d'autres procédés approuvés par l'ingénierie jusqu'à l'obtention d'un profil de surface de béton (CSP) minimal de 1 selon l'ICRI (International Concrete Repair Institute). Lorsque le béton nécessite davantage de préparation mécanique que le profil de surface 1, la surface finale doit être lissée en appliquant *Mapecem[®] Quickpatch*. Pour les grandes surfaces, envisager l'utilisation de la sous-finition autolissante *Ultraplan[®] Extreme 2*. Se référer aux fiches techniques respectives pour de plus amples renseignements.

Consulter le guide de référence « Exigences pour la préparation

des supports », dans la section des Systèmes d'installation de carreaux et de pierres du site Web de MAPEI.

Contreplaqué et panneaux de particules orientées de type extérieur

Déflexion maximale permise pour les systèmes de recouvrement de sol et les supports au sol : Les systèmes de recouvrement de sol, avec cadre de bois ou en béton, sur lesquels seront installés les carreaux en utilisant la méthode appropriée du TCNA (Tile Council of North America), selon le Floor Tiling Installation Guide (Guide d'installation de carrelage au sol), doivent être conformes aux normes de l'IRC (International Residential Code) pour les applications résidentielles, aux normes de l'IBC (International Building Code) pour les applications commerciales, ou aux codes du bâtiment en vigueur.

- Pour les installations de carreaux de céramique, les charges vives applicables au sol et la déflexion sous charge concentrée maximales permises pour les systèmes de recouvrement de sol avec cadre ne doivent pas excéder $L/360$, où « L » représente la longueur de portée libre de l'élément porteur selon le code du bâtiment en vigueur. Pour les installations de pierre naturelle, les charges vives applicables au sol et la déflexion sous charge concentrée maximales permises pour les systèmes de recouvrement de sol avec cadre de bois ne doivent pas excéder $L/720$, où « L » représente la longueur de portée libre de l'élément porteur selon le code du bâtiment en vigueur.
- Pour les autres produits pour revêtements de sol spécialisés, y compris le marbre et l'ardoise, suivre les recommandations du fabricant concernant le revêtement de sol fini. Une performance structurale accrue pourrait être requise pour les produits pour planchers de céramique et de pierre naturelle. Voir le manuel du TCNA sur l'installation de carreaux de céramique.

1. Vérifier que la déflexion sous toutes les charges vives, statiques et dynamiques des planchers intérieurs de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées (Sturd-I-Floor) de niveau d'exposition 1 est conforme aux normes de l'industrie pour les installations de carreaux de céramique ou de pierres selon la norme ANSI A108.01, section 2.3; « Maximum Allowable Deflection for Floor Systems and Substrates » sous le titre « Substrate Requirements » du manuel du TCNA; ou les notes d'installation de l'ACTTM pour le rédacteur de devis/la déflexion des sections.

2. La construction minimale pour les planchers intérieurs recouverts de carreaux de céramique ou de porcelaine est la suivante :

- a. Pour un sous-plancher de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées à épaisseur unique avec des solives espacées de 41 cm (16") centre en centre – utiliser du contreplaqué ou des panneaux de particules orientées bouvetés d'une épaisseur nominale de 16 mm (5/8") avec un espace de 3 mm (1/8") requis entre les panneaux.
- b. Pour un sous-plancher de contreplaqué ou de

panneaux de particules orientées à épaisseur unique avec des solives espacées de 49 cm (19,2") centre en centre – utiliser du contreplaqué ou des panneaux de particules orientées bouvetés d'une épaisseur nominale de 19 mm (3/4") avec un espace de 3 mm (1/8") requis entre les panneaux.

Remarque : La première couche de sous-plancher devrait être composée de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées de 19 mm (3/4") d'épaisseur, soit simple avec tous les bords des panneaux masqués ou bouvetés, sur des solives pontées espacées d'au plus 49 cm (19,2") centre en centre. La deuxième couche de sous-plancher (sous-finition) doit être composée de contreplaqué ou de panneaux de particules orientées colmatés extérieurs de 10 mm (3/8") d'épaisseur.

3. Pour les planchers intérieurs de carreaux de pierre naturelle, la construction minimale requise pour les sous-planchers est de deux épaisseurs, peu importe l'espacement des solives. L'espacement maximal des solives est de 49 cm (19,2") centre en centre. Les planchers de bois à deux épaisseurs devraient être composés d'un sous-plancher bouveté d'une épaisseur nominale de 19 mm (3/4"), et d'une sous-finition d'une épaisseur nominale de 10 mm (3/8").

APPLICATION DU PRODUIT

1. Inspecter le sous-plancher avant d'installer la membrane de sous-finition *Mapeguard UM 35* [NA] pour s'assurer que le support convient à l'installation de carreaux ou de pierres.



2. Toujours couper au préalable *Mapeguard UM 35* [NA], puis l'installer à sec.



3. Mélanger un ciment-colle MAPEI approprié pour le support jusqu'à l'obtention d'une consistance avec la plus

Mapeguard
UM 35 NA

Mapeguard[®] UM 35

NA

grande quantité d'eau recommandée. Le ciment-colle doit être en mesure de maintenir des stries dentelées tout en permettant d'humidifier le dos molletonné de *Mapeguard UM 35* [NA]. Le ciment-colle doit répondre à la norme ANSI A118.4, ANSI A118.11 ou ANSI A118.15, ou être classé ISO 13007 C2E ou mieux. Pour les installations en régime accéléré, employer un ciment-colle MAPEI à prise rapide. Si le support de l'installation est en bois, le ciment-colle doit répondre à la norme ANSI A118.11.

4. En exerçant une pression, appliquer une couche de ciment-colle sur le support à l'aide du côté plat de la truelle afin de faire pénétrer le ciment-colle dans le support.
5. Appliquer davantage de ciment-colle et strier dans une seule direction à l'aide d'une truelle à encoches en V de 6 x 4,5 mm (1/4" x 3/16"). La couverture peut varier en raison de la consistance du ciment-colle, l'angle de la truelle, la planéité du sol, l'absorption du support, etc. Si une couverture intégrale n'est pas assurée, il pourrait être nécessaire d'utiliser une truelle à encoches carrées de 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4").



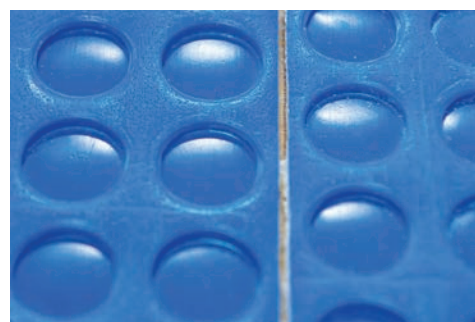
6. Ne pas appliquer plus de ciment-colle que la quantité qui peut être recouverte de *Mapeguard UM 35* [NA] avant qu'une pellicule se forme à la surface du ciment-colle. Les temps ouverts varient selon les conditions sur le chantier et le choix du ciment-colle.



7. Presser *Mapeguard UM 35* [NA] dans le ciment-colle pendant qu'il est encore humide, le côté en tissu placé vers le bas. Glisser un aplanisseur en caoutchouc ou en bois, un rouleau à main ou, préférablement, un rouleau en acier (qui ne dépasse pas 34,0 kg [75 lb]) afin d'exercer une pression et de garantir une bonne installation de la membrane.



8. Il est recommandé de laisser un espace de 3 à 5 mm entre les feuilles lors de la pose des rouleaux de la membrane. Pour obtenir une surface plane, ne pas superposer l'extrémité des rouleaux. Laisser un espace d'environ 6 mm (1/4") entre la membrane et le bord des murs, colonnes, etc., pour le mouvement.



9. Soulever de temps à autre la membrane pour vérifier la couverture. Une installation est adéquate lorsqu'il y a un transfert complet de ciment-colle au dos molletonné de la membrane.



IMPERMÉABILISATION ET GESTION DES VAPEURS

Mapeguard UM 35 [NA] est approuvé pour l'imperméabilisation selon les classifications d'exposition environnementale Res1, Res2, Res6, Com1, Com2 et Com6 du TCNA, lorsqu'utilisé avec le ruban scellant *Mapeguard WP ST*. Pour utiliser *Mapeguard UM 35* [NA] comme membrane d'imperméabilisation et de gestion des vapeurs, il est obligatoire d'utiliser le ruban scellant *Mapeguard WP ST*.

Avant de poser *Mapeguard UM 35* [NA], vérifier que le support ait une pente adéquate pour assurer un écoulement de l'eau suffisant, ou en créer une le cas échéant.

- Après que *Mapeguard UM 35* [NA] a été placé sur le sol conformément aux directives ci-dessus, le ruban scellant *Mapeguard WP ST* peut être utilisé pour imperméabiliser les joints de la membrane avec un ciment-colle MAPEI qui répond à la norme ANSI A118.4, ANSI A118.11 ou ANSI A118.15, ou qui est classé ISO 13007 C2E ou mieux.



- À l'aide d'une truelle à encoches en V de 6 x 4,5 mm (1/4" x 3/16"), étendre fermement le ciment-colle sur les joints adjacents avec le côté plat de la truelle, en s'assurant de remplir tous les trous et vides.
- Appliquer le ciment-colle sur les joints avec le côté dentelé de la truelle. Centrer *Mapeguard WP ST* par-dessus le joint avec au moins 5 cm (2") de part et d'autre de chacun des côtés du joint, puis appliquer *Mapeguard WP ST*. Installer le ruban scellant dans le ciment-colle en couche mince avec un aplanissoir à coulisse ou le côté plat de la truelle tandis que le ciment-colle est encore malléable.
- Pour imperméabiliser autour des murs de l'aire d'installation, prendre une longueur prémesurée de *Mapeguard WP ST* et plier le morceau en deux sur sa longueur. Un côté du morceau sera adhérent au sol

et l'autre, au mur. Pour ce faire, suivre les méthodes d'installation décrites aux étapes 1 et 2 ci-dessus.

- Pour imperméabiliser les bords et les coins, des coins intérieurs et extérieurs préfabriqués peuvent être utilisés avec *Mapeguard WP ST*.
- Ensuite, presser *Mapeguard WP ST* dans le ciment-colle avec un aplanissoir à coulisse ou le côté plat de la truelle, en prenant soin de ne pas perforer la membrane.

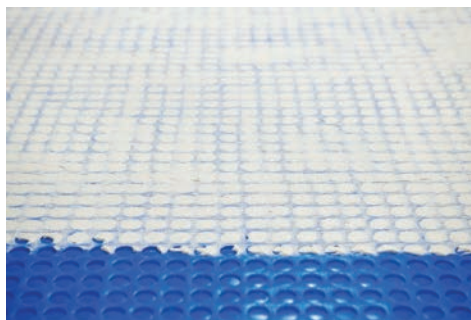
PROTECTION

- Après avoir posé *Mapeguard UM 35* [NA], protéger la surface de la membrane en cas de circulation intense.
- Prévoir un espace de rangement sec et chauffé sur le chantier et livrer les matériaux au moins 24 heures avant d'amorcer l'installation du carrelage.
- Ne pas entreposer *Mapeguard UM 35* [NA] directement au soleil.
- Ne pas laisser *Mapeguard UM 35* [NA] exposé pendant plus de 72 heures; le protéger plutôt des autres ouvrages si les carreaux ne sont pas posés immédiatement. Si *Mapeguard UM 35* [NA] est temporairement exposé, recouvrir le produit avec un ciment-colle en couche mince recommandé de MAPEI, lissé à la truelle.
- Protéger *Mapeguard UM 35* [NA] des liquides, des contaminants et des dommages avant et pendant les travaux de carrelage afin d'assurer une adhérence adéquate avec le ciment-colle.

INSTALLATION DES CARREAUX

Pour les carreaux de céramique, de porcelaine et de pierre

- L'installation intérieure de carreaux ou de pierres peut être réalisée immédiatement après la mise en place de *Mapeguard UM 35* [NA].
- Effleurer la surface de la membrane *Mapeguard UM 35* [NA] avec du ciment-colle à l'aide du côté plat de la truelle, en s'assurant que les cavités sont complètement remplies.



- Appliquer immédiatement davantage de ciment-colle et strier le ciment-colle sur la membrane en employant la truelle type à encoches du ciment-colle de MAPEI (et la méthode de truellage directionnel) qui convient à la taille et au type de carreaux à installer. Selon le manuel du TCNA sur l'installation de carreaux de céramique et les fabricants de carreaux de porcelaine, utiliser un ciment-colle modifié

Mapeguard
UM 35 NA

**Mapeguard
UM 35** NA

aux polymères de MAPEI qui convient aux carreaux à installer. Utiliser un ciment-colle qui respecte la norme ANSI A118.4, ANSI A118.11 ou ANSI A118.15, ou qui est classé ISO 13007 C2E ou mieux. Pour les installations en régime accéléré, employer un ciment-colle MAPEI à prise rapide. La conception technique de *Mapeguard UM 35* [NA] gère la dissipation de l'humidité pour contrôler le séchage du ciment-colle entre les carreaux et la membrane.



Pour les carreaux de pierre sensibles à l'humidité

1. Utiliser un ciment-colle modifié aux polymères approuvé de MAPEI qui respecte les normes ANSI nommées ci-dessus pour remplir au préalable les cavités dans la membrane *Mapeguard UM 35* [NA].
2. Laisser le ciment-colle durcir jusqu'au lendemain.
3. Utiliser le ciment-colle d'encollage époxyde à 100 % de solides et de qualité supérieure *Kerapoxy® 410* conformément aux recommandations dans sa fiche technique pour l'installation de pierre sensible à l'humidité sur le *Mapeguard UM 35* [NA] rempli au préalable.

JOINTS DE DILATATION

- Respecter les joints de dilatation dans l'ensemble de *Mapeguard UM 35* [NA], des carreaux et du coulis selon les normes de l'industrie.
- Lorsque nécessaire, couper les carreaux le long des deux côtés des joints de dilatation. Ne laisser ni les carreaux ni le ciment-colle chevaucher les joints de dilatation.
- Prévoir le mouvement aux endroits requis par le TCNA, Méthode EJ171, ou dans le Guide de spécification 09 30 00 de l'ACTTM, Détail 301MJ.

JOINTOIEMENT

- Choisir un coulis cimentaire, prêt à l'emploi ou époxyde MAPEI approprié. Permettre un plus long temps de séchage avant le jointoiement pour l'installation de carreaux de grand format (à savoir, carreaux dont au moins l'un des côtés est supérieur à 38 cm [15"]).
- Le jointoiement peut être effectué dès que le ciment-colle a suffisamment durci pour permettre la circulation légère, ce qui dépendra du ciment-colle utilisé, de la taille et du type des carreaux, ainsi que des conditions sur le chantier.

Données techniques

Couleur	Bleu
Matériau	Plastique PEHD, tissu de polypropylène
Dimensions	30 x 1 m (98'4" x 3'3")
Épaisseur	3 mm (1/8")

Spécifications ANSI

Méthode de test	Résultats de test
ANSI A118.10 – Waterproofing membrane for thin-set ceramic tile	Réussi
ANSI A118.12, Sec. 5.1.3 – atteint une force d'adhérence égale ou supérieure à 0,34 MPa (50 lb/po ²) en 7 jours selon la méthode de test	Réussi
ANSI A118.12, Sec. 5.2.3. – résistance aux charges ponctuelles après mûrissement de 28 jours	Réussi

Caractéristiques de performance du produit

Tests de laboratoire	Résultats
Test Robinson de charges sur roues (ASTM C627)	
Système de revêtement de sol : dalle de béton	Très intense
Système de revêtement de sol : 41 cm (16") centre en centre, support de bois	Très intense
Système de revêtement de sol : 49 cm (19,2") centre en centre, support de bois	Très intense

Emballage

Format
Rouleau : 30,0 m ² (323 pi ²) et 18,6 kg (41 lb)

Mapeguard
UM 35

NA

Mapeguard[®] UM 35

NA



Pour en savoir plus sur l'engagement de MAPEI envers la durabilité et la transparence, ainsi que sur la façon dont les produits MAPEI peuvent contribuer aux normes de construction écologique et aux systèmes de certification, envoyer un courriel au sustainability-durabilite@mapei.com (Canada) ou au sustainability_USA@mapei.com (États-Unis).

MENTION LÉGALE

Le contenu de la présente fiche technique peut être reproduit seulement de façon intégrale dans un autre document relatif au projet. Tout document qui en résulte ne pourra être interprété de façon à modifier, remplacer ou altérer de quelque manière que ce soit, en totalité ou en partie, quelque modalité, terme, condition ou exigence mentionnés dans ladite fiche technique reproduite lors de l'application ou l'installation du produit MAPEI. Consulter notre site www.mapei.com

pour connaître les plus récentes mises à jour de nos fiches techniques et les garanties applicables. **TOUTE MODIFICATION AU TEXTE D'UNE FICHE TECHNIQUE OU AUX CONDITIONS DÉCRITES DANS UNE FICHE TECHNIQUE ENTRAÎNE L'ANNULATION DE TOUTE GARANTIE APPLICABLE.**

Avant d'employer nos produits, l'utilisateur doit s'informer et s'assurer qu'ils conviennent aux

fins auxquelles il les destine et lui seul assumera tous les risques et responsabilités. **TOUTE RÉCLAMATION EST RÉPUTÉE ABANDONNÉE SAUF SI UN AVIS ÉCRIT NOUS EST PARVENU DANS LES QUINZE (15) JOURS SUIVANT LA DÉCOUVERTE DE LA DÉFECTUOSITÉ OU LA DATE À LAQUELLE LADITE DÉFECTUOSITÉ AURAIT RAISONNABLEMENT PU ÊTRE DÉCOUVERTE.**

Nous appuyons fièrement les organismes suivants liés à l'industrie :



TTMAC ACTTM



MAPEI – Siège social de l'Amérique du Nord

1144 East Newport Center Drive
Deerfield Beach, Floride 33442
1 888 US-MAPEI (1 888 876-2734) /
954 246-8888

Services techniques

1 800 361-9309 (Canada)
1 800 992-6273 (États-Unis et Porto Rico)

Service à la clientèle

1 800 42-MAPEI (1 800 426-2734)

Services au Mexique

0 1 800 MX-MAPEI (0 1 800 696-2734)

Date d'édition : 20 octobre 2022

MK 3007680 (22-2820)